

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 9 (1870-1873)

Artikel: Le troglodyte de Menton
Autor: Vouga
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-88070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE TROGLODYTE DE MENTON

Par M. le D^r VOUGA

(Voir séance du 18 avril 1872, page 199.)

La découverte faite récemment, dans l'une des grottes de Menton par M. le docteur Rivière qui la fouille depuis l'automne avec les plus minutieuses précautions, d'un squelette parfaitement conservé et entier de l'âge de la pierre, a eu un grand retentissement dans la contrée et dans la presse, et en aura un plus grand encore, quand paraîtra son ouvrage illustré des magnifiques photographies prises sur place, du squelette et des principaux objets et ossements qu'il a rencontrés dans le sol poudreux de la grotte avant d'arriver, après l'enlèvement de 2,50 mètres de terre, au précieux spécimen, dont le transport à Paris est désormais un fait accompli.

Ayant assisté pendant plusieurs jours aux derniers travaux d'exhumation de cet habitant primitif des grottes liguriennes et à son enlèvement, tout en prenant connaissance des objets découverts dans la poussière mélangée de fragments calcaires éboulés de la voûte de la grotte trouvés depuis le commencement des fouilles, je crois être agréable aux antiquai-

res de notre Société en leur communiquant des renseignements authentiques sur la situation, les conditions géologiques de ces grottes et sur les particularités de leur sol qui expliquent la conservation parfaite du squelette du Troglo-dyte de Menton, nom, qui dès le début a été donné par la presse locale à ce squelette conservé dans son intégrité.

Les grottes de Menton, au nombre de quatre, de formes et de dimensions assez semblables, sont des excavations en manière de fenêtres gothiques droites ou inclinées, qui s'ouvrent à une vingtaine de mètres les unes des autres dans les Baoussi Rossi ou rochers rouges, qui se trouvent au-delà du Pont St-Louis, frontière actuelle de France et d'Italie, arche hardie jetée par Napoléon 1^{er} à travers une cluse du terrain urgonien, et formant un promontoire qui s'abaisse vers la plage. Le nouveau chemin de fer de Ligurie est entaillé dans les terrains de brèche calcaire et osseuse qui, à partir du sol de ces grottes, ont été formés sur la pente par l'agglutination des pierres éboulées liées par un ciment ocreux, jusqu'à l'endroit que peuvent atteindre les hautes vagues de la mer. La ligne ferrée passe à environ 10 mètres au-dessous du plancher des grottes et à 20 mètres au-dessus de la mer, pour s'enfoncer immédiatement en souterrain et traverser la partie inférieure d'un massif de calcaire dolomitique urgonien, une voûte inclinée qui monte de la mer, se relève jusqu'à 4000 pieds au-dessus d'elle à la cime du Berceau, en dominant de parois escarpées les terrains crétacés supérieurs, grès vert, craie marneuse nummulitique, et tertiaire qui constituent le territoire mentonnais et sont profondément ravinés et érodés par quatre torrents parallèles, issus du fond du demi-cercle formé par les escarpements dénudés et hardiment découpés de ce crétacé inférieur compacte.

Plus haut, en suivant la route de la Corniche qui écharpe ce massif, on le trouve encore perforé de canaux évidés et de filons renfermant une matière noire, la Braunite, minéral de manganèse, trop pauvre pour être exploité, de nature pulvérulente, qui paraît avoir jadis rempli les grottes où il a été lavé par l'action des eaux et se trouve encore dans les cheminées qui s'élèvent du sommet de leurs ogives,

D'après M. François Forel qui, pendant un séjour fait à Menton en 1853, visita et explora le fond des premières de ces cavernes, toutes renfermaient des silex taillés, des ossements de cerf, chevreuil, bœuf, cheval, sanglier, loup, chat, lapin et des coquilles servant à la nourriture de l'homme. C'est dans la cinquième et dernière, dont l'entrée se trouvait obstruée par un four à chaux, ouvert dans le talus de brèche osseuse lors de l'exploration de M. Forel, que M. Rivière, un jeune docteur de Paris, qui passait l'hiver à Menton pour sa santé, a commencé la série d'explorations minutieuses si brillamment inaugurée par sa découverte. Deux ouvriers à sa solde, ont travaillé tout l'hiver à tamiser la terre pulvérulente, du fond de la grotte, qu'ils laissent couler le long du talus jusqu'au chemin de fer et conduisent ensuite à la brouette au-delà de la ligne au talus qui descend à la mer. Rien n'échappe à leur crible, les objets, ossements, éclats de pierre, sont jetés dans un seau, lavés et examinés par M. Rivière qui les trie, recueille tout ce qui a une signification et fait photographier les objets importants.

C'est ainsi qu'il me fit voir, ce qu'il appelle un bâton de commandement, un gros os de pied de bœuf percé d'un trou foré de 5 lignes de diamètre, près de l'épiphyse, et de nombreux silex de petites dimensions, grattoirs ou éclats bruts, et pointes de flèches très grossièrement taillées au bord, dans un silex jaspoïde, jaune ou rougeâtre, dont l'origine paraît être les rognons ou plutôt les cailloux roulés siliceux, dont j'eus dans une de mes courses dans le voisinage la satisfaction de trouver le gisement probable, dans une couche de poudingue de 2 mètres d'épaisseur, perdue au milieu de la puissante formation de calcaire à nummulites gris, qu'on exploite comme pierre à bâtir et qui court parallèlement au crétacé inférieur compacte, des deux côtés de la voûte inclinée en formant aussi des écueils au niveau de la mer.

C'est entre ces deux formations que se trouve précisément le grès vert à fossiles pyriteux, et la puissante formation de craie marneuse qui, protégée par des murs secs de soutènement, forme les terrasses propres à la végétation des oliviers, des vignes et des citronniers qui font la richesse du

territoire mentonnais. Ces cultures prospèrent également sur le revers sud des collines mollassiques du centre du bassin où le même système de murs empêche le glissement d'un terrain sablonneux, couvert de forêts de pins d'Alep sur les croupes et les pentes rapides exposées au Nord.

M. Rivière arriva sur le squelette, à environ 2^m50 au-dessous du sol de la grotte, par un os du tarse, et de proche en proche, s'aidant du soufflet, et de très petites pioches à 2 ou 3 becs, il mit à nu le pied, la jambe, l'autre jambe, et finalement le squelette entier, sans déplacer un seul ossement, ce qui lui permit de prendre une photographie qui donne une idée parfaite de la position du corps et de la situation de quelques petits objets évidemment déposés avec lui, dans une espèce de tombe, ou plutôt d'encadrement de grosses pierres, disposées autour de lui.

Le corps, dont le dos se trouve à environ un mètre de la paroi orientale de la grotte, est orienté du nord au sud, parallèlement à l'axe de l'excavation. Il repose sur le flanc gauche, dans l'attitude d'un dormeur, les cuisses sont légèrement fléchies sur le bassin, et les jambes sur les cuisses; les bras sont appuyés au flanc, et les avant-bras croisés sur la poitrine. La tête repose sur une pierre qui, ayant soutenu la calotte crânienne pendant que le poids des terres agissait sur la face, a provoqué une fêlure circulaire à la base du crâne qui a permis le léger affaissement de la face. Tout le squelette est parfaitement conservé sauf le thorax qui est enfoncé; il est d'une couleur jaune d'ocre. Les portions spongieuses des vertèbres lombaires, le sacrum et les os iliaques sont légèrement érodés, les deux avant-bras ont leurs deux os rompus dans la partie moyenne, et l'un des humérus est également cassé, mais en y regardant de près, on constate que ces fractures, dont l'une semble présenter des bords calleux, sont antérieures à l'inhumation. Elles pourraient aussi faire supposer que le personnage endormi dans la grotte aurait été écrasé pendant son sommeil par des blocs tombés de la voûte; mais d'autre part les avant-bras croisés sur la poitrine, la présence d'une pierre soutenant la tête, et d'une autre, sous l'épaule gauche, semblent militer en faveur

de l'inhumation. Au reste, le squelette tout entier ayant été extrait avec un socle de 25 centimètres d'épaisseur, sans qu'aucun os ait été déplacé, grâce au système d'extraction que j'ai proposé à M. Rivière et qui a été suivi avec un succès complet, l'étude minutieuse de la situation du cadavre pourra être faite à Paris, et ne manquera pas de fournir des résultats concluants.

C'est en isolant par des tranchées le socle du squelette et en le perforant à la tarière de trous rapprochés et parallèles, qu'on réussit ensuite à faire passer des feuilles de tôle sous le socle, à le soulever légèrement et à le renfermer sans le déplacer dans une solide caisse de bois qui permet de transporter au pied du talus, sur un wagon *ad-hoc*, ce magnifique spécimen du troglodyte ligurien.

Le crâne est parfaitement conformé, dolichocéphale, couvert encore d'une couche ocreuse empâtant de petites coquilles de la grosseur de pois, perforées d'un trou, qui formaient, avec celles plus nombreuses encore trouvées autour de la tête, un collier en chapelet servant évidemment de coiffure au mort. Une aiguille d'os de sept pouces de long, aplatie, tranchante sur les bords, trouvée appuyée au front, devait avoir traversé la chevelure ; un peu de peroxyde de manganèse, rencontré en face de la bouche, paraît avoir été renfermé dans un sac disparu, et selon M. Rivière avoir été destiné au tatouage. Enfin chose étrange, un astragale de cerf parfaitement conservé, reposait sur les vertèbres lombaires et devait avoir été déposé sur le flanc du mort, avant de le recouvrir de la poussière dans laquelle il gisait.

A l'examen superficiel, le crâne m'a paru fort beau et bien conformé. Les mâchoires avaient toutes leurs dents, mais usées jusqu'au bord alvéolaire, et le maxillaire inférieur présentait un rameau horizontal de grande dimension réuni à angle parfaitement droit à un rameau vertical fort large. Le squelette mesurant plus de 1^m60 de longueur témoignait d'une taille au-dessus de la moyenne. D'excellentes photographies prises aux différentes périodes de l'apparition du

squelette, et en vente à Menton et à Nice, fournissent une image parfaite du squelette, et surtout du crâne et de la face.

L'ouvrage que M. Rivière se propose de publier sur sa découverte et l'étude détaillée du squelette qui peut être faite à Paris par tous les ethnographes, fourniront sans doute des renseignements précis sur les dimensions et les formes du crâne de ce troglodyte et permettront d'en rattacher la race à des types déjà connus.

Laissant de côté la question de savoir si ce cadavre a été inhumé ou a été écrasé dans la grotte pendant son sommeil, les problèmes qui se posent sont d'une part, celui de l'âge de ce squelette, et de l'autre, celui de la cause de la conservation si extraordinaire de ces débris humains, d'une antiquité d'autant plus prodigieuse que le cadavre se trouvait à près de trois mètres au-dessous du sol actuel de la grotte, dans toute l'épaisseur duquel M. Rivière a découvert des silex grossièrement taillés et des ossements d'animaux aujourd'hui la plupart disparus du pays. L'étude des dents fera connaître si celles de l'ours des cavernes s'y retrouvent en réalité, comme le fait présumer l'examen superficiel, et l'âge du squelette sera désormais relativement fixé. Quant à son antiquité à évaluer en siècles, les conditions de gisement ne sont pas de nature à faire espérer que leur discussion puisse jeter quelque lumière sur une question aussi controversable qu'intéressante.

D'où vient la terre pulvérulente et friable qui recouvrait de près de trois mètres le cadavre et dans laquelle se trouvent noyés les quartiers de rochers et les pierres successivement détachées de la voûte ? Telle est la question qui s'impose à l'observateur. Au premier abord, je pensais que la poussière atmosphérique, en suspension dans l'air, devait avoir une tendance à s'introduire et à se déposer dans l'excavation de la grotte ogivale, dont l'ouverture était, dit-on, jadis complètement obstruée par un gros caroubier qui disparut par suite de l'établissement d'un four à chaux devant l'orifice. Cet arbre, en protégeant la grotte contre le tournoisement du vent, pourrait avoir contribué à la conservation de cette poussière dont la sécheresse combinée peut-être à un mélange de par-

ticules salines, aurait permis la conservation si parfaite des ossements de toute nature disséminés dans ce terreau fin.

Ce fut pour élucider cette question que je me rendis dès mon retour de Menton, à la *grotte du Four* ou *Baume des images*, située dans les gorges de l'Areuse au-dessous du chemin de fer Franco-Suisse. Cette grotte, explorée depuis une dizaine d'années et dont on a extrait de nombreux ossements d'animaux actuels, et des débris d'instruments et de poteries des âges de la pierre, du bronze et du fer, s'ouvre au flanc d'une paroi verticale de rochers calcaires, à peu près comme les grottes de Menton, et contient comme elles, des blocs de toutes dimensions, éboulés de la voûte et plus ou moins noyés dans une terre poudreuse identique à celle où gisait le Troglodyte. Cette terre se soulève en nuages au choc de la pioche, elle est grisâtre et remarquablement fine et sèche, et tout ce qu'on y rencontre, fragments de bois, de feuilles, ossements, est parfaitement conservé. Dans la grotte du Four, son épaisseur qui varie peu, ne dépasse guère deux pieds, et c'est dans la partie supérieure, à huit ou dix pouces de profondeur qu'on retrouve les fragments de poteries d'argile grossière grise, reconnus identiques à ceux trouvés dans les lacs sur l'emplacement des stations de la pierre et du bronze; en même temps on distingue des foyers de l'époque, reconnaissable à un socle argileux calciné et à des amas de cendres blanches mélangées de charbon, qui diffèrent absolument de la terre poudreuse dans laquelle ils sont disséminés. Ce fait seul suffit pour mettre à néant l'hypothèse de ceux qui voient dans des cendres de foyers éteints l'origine de la couche poudreuse qui, dans la grotte du Four, recouvre l'ancien terrain, formé d'un mélange de limon glaciaire, de cailloux ronds et de fragments calcaires tombés de la voûte, mélange qui constitue le sous-sol de la large excavation, évidemment due au remous des eaux de l'Areuse contre la paroi, qui en cet endroit barre encore la gorge et ne laisse à la rivière pour orifice actuel d'écoulement qu'une entaille de quelques mètres de largeur.

En examinant la roche teintée de rose et de gris qui forme la voûte, à la naissance de laquelle quelques suintements d'eau

calcaire ont suspendu à trois endroits les curieuses stalactites imitant des troncs d'arbres contournés, qui ont valu à la grotte le nom populaire de *Baume des Images*, je fus surpris de trouver la pierre blanche de la formation valangienne, couverte d'une couche de plus de deux centimètres d'épaisseur de lichens gris et roses qui se détachent par larges plaques au moindre attouchement, par leur poids même, en se pulvérisant sous le doigt. ¹

Toute la voûte est tapissée de ces végétations calcophages, au-dessous desquelles la roche semble corrodée, et il est évident que la terre pulvérulente du fond de la grotte, ne résulte que de l'accumulation de ces lichens et de leur lente transformation en cendres, par la destruction des éléments organiques qu'ils pouvaient renfermer. L'extrême sécheresse de ces résidus et peut-être quelque acide organique, de nature astringente, expliquent l'excellente conservation de tous les débris organiques renfermés dans la couche historique du fond de la grotte, et l'analyse chimique du lichen, encore adhérent à la roche et de ses résidus décomposés, ne peut manquer de donner la raison de l'action conservatrice de ces détritiques, que la sécheresse seule du lieu ne suffit pas à expliquer. Or, dans la grotte de *Menton*, ces lichens existent aussi à la voûte en plaques visibles, et là, comme à la Baume du Four, leur chute a peu à peu exhaussé le fond de la grotte, en y ensevelissant tous les débris qu'éboulements, hommes et bêtes apportaient à la surface. En admettant cette théorie, le fait que le Troglodyte de Menton se trouvait enseveli sous une couche de cendres de lichens au moins quatre fois plus épaisse que celle de la grotte du Four, impliquerait, toutes choses étant égales d'ailleurs, qu'il s'est écoulé depuis l'inhumation du Troglodyte quatre fois autant de temps que depuis le retrait du glacier suisse du pied du

¹ D'après M. le Dr Morthier, plusieurs espèces de lichens tapissent la voûte de la Baume du Four, mais, comme les fructifications manquent, il est difficile de les déterminer. Cependant, à en juger par l'apparence du Thallus, le plus abondant, celui qui se convertit en fine poussière, prise à tort pour des cendres, paraît être le *Lecanora subfusca* L.

Jura, retraits qui a mis fin à l'existence d'un lac latéral au glacier occupant les gorges de l'Areuse, lac qui pénétrait dans la Baume du Four et y a déposé les matériaux argilo-grâveleux qui occupent encore le fond de la grotte, comme en témoigne la coupe verticale du terrain en avant de la Baume.

D'autre part, les grottes de Menton sont évidemment le résultat de l'action des vagues de la mer sur les falaises verticales de la formation compacte de crétacé inférieur qui renfermait sur ce point des amas, encore visibles plus haut, de ce minéral friable que nous avons désigné sous le nom de Braunite, et ce n'est que depuis que le soulèvement lent de cette côte a élevé ces grottes à leur niveau actuel, où elles sont absolument à l'abri de l'action des vagues, (environ 30 mètres au-dessus de la mer), que leur comblement par les débris de lichens a pu s'opérer; de sorte qu'à la suite des mesures exactes faites sur les deux points que nous comparons, il ne serait pas impossible, sans doute avec une grande latitude d'erreur, de mettre en rapport tous ces faits et d'arriver avec quelque vraisemblance, à admettre que l'inhumation du Troglodyte remonte à une époque trois ou quatre fois plus ancienne que celle où le glacier suisse a opéré son retrait définitif du pied du Jura, à l'endroit du débouché de la gorge de l'Areuse.

Ce simple rapprochement donne à mon sens la notion de l'antiquité effrayante du Troglodyte et prouve encore une fois que la période humaine a une durée infiniment plus considérable qu'on ne se le figurait, tout en démontrant également que les perfectionnements survenus depuis son origine dans le type humain, considéré au point de vue du développement du crâne, fort complet déjà chez le Troglodyte, remontent à une époque déjà excessivement ancienne. Tout fait espérer que si des fouilles aussi soignées que celles entreprises par M. Rivière continuaient à s'opérer sous sa direction dans les autres excavations voisines et sur le littoral ligurien, elles révéleront de nouveaux faits aussi intéressants pour l'histoire de l'homme.

Constatons encore, que c'est à un de nos compatriotes, M. François Forel de Morges, que l'on doit les premières investigations sur les grottes de Menton, et la découverte des objets de l'âge de la pierre qu'elles renferment.

Dans une communication faite à la section de Géologie, lors de la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles à Fribourg, M. le Dr Forel, fils du précédent, qui a également vu sur place le Troglodyte de Menton, penche à admettre que ce cadavre, probablement de l'époque du renne, a dû être déposé et inhumé dans cette grotte par une horde errante.

